

> FRANÇAIS

Lecture et compréhension de l'écrit

Activités développées

Comprendre et interpréter un texte littéraire : la lecture offerte revisitée par le contrat d'écoute

NIVEAU CM2/SIXIÈME

RAPPEL DU PROGRAMME :

Compétence :

Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu

Objectif :

Repérage d'éventuelles difficultés de compréhension et verbalisation de ces difficultés et des moyens d'y répondre

La lecture offerte : intérêt et limites

La lecture offerte figure parmi les dispositifs les plus rencontrés dans les classes. La lecture orale de l'enseignant constitue un mode d'entrée facilitateur en lecture littéraire : les élèves, allégés de la tâche d'identification notamment, peuvent s'engager sur la voie de l'interprétation du texte littéraire. Cette pratique se trouve à la croisée de deux intentions : favoriser un moment de partage lié à l'expérience de réception d'une œuvre, faciliter la compréhension des textes et promouvoir une posture de lecteur habile.

Cette pratique, à la condition d'être suffisamment régulière, constitue une propédeutique tout à fait fructueuse à l'entrée en littérature : la plupart des élèves comprennent mieux les textes d'une part, leur rôle de lecteur d'autre part. Demeurent cependant des élèves pour lesquels la seule lecture offerte ne suffit pas, qui demeurent passifs et qui ne modifient en rien leurs compétences de lecture. De la même façon qu'ils traversent les textes qu'ils lisent silencieusement en extrayant peu d'informations explicites et en faisant très peu d'inférences, ils se montrent, à l'issue de l'écoute, très peu à même d'extraire les informations textuelles. La lecture offerte profiterait essentiellement aux élèves déjà habiles dans la quête d'informations.

Une alternative : le contrat d'écoute

Le dispositif consiste à faire précéder l'écoute du texte lu par l'enseignant d'un temps d'échanges répondant à la question : « qu'allons-nous repérer lorsque l'enseignant va lire le texte ? » Au cours des premières séances, on s'arrêtera sur quelques questions, volontiers transversales. Pour un récit par exemple :

- Qui sont les personnages ? Quels sont les liens qui les unissent ? les opposent ? Quels sont ceux auxquels j'aimerais ressembler ?
- Combien de temps dure l'histoire ? Les personnages vieillissent-ils ?
- Quels sont les lieux, les objets, les mots qui attirent notre attention ?

- Quels sont les événements qui me paraissent importants ?
- Quels sont les mots, les expressions, les phrases qui sont mis en avant par la lecture de l'enseignant ?

Progressivement, les questions pourraient s'orienter de façon plus précise pour mieux prendre en compte le type de texte lu. On pourra se demander par exemple :

- Pour le genre policier : qui cherche ? qui sait ? qui ne sait pas ? qui déguise ? etc.
- Pour le genre épistolaire : qui écrit ? pour quelles raisons ? quelles sont les informations qu'il/elle donne ? requiert ? à quel moment ont lieu les événements relatés ? qu'est-ce que le lecteur sait de plus que les personnages qui s'écrivent ? etc.

Les compétences des élèves seront d'autant plus manifestes que l'on accordera – notamment pour les plus fragiles – des temps de pause pendant la mise en voix du texte.

Le transfert de ces savoir-faire en situation de lecture silencieuse sera d'autant plus facilité que seront mis en réseau les textes lus par l'enseignant avec ceux lus silencieusement par la classe.